

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Band: - (1905)
Heft: 1

Artikel: Avoir de la Société pédagogique genevoise au 20 février 1903
Autor: Charvoz, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241632>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre **Avoir** qui s'élevait au 20 février 1904 à Fr. 1453 48
augmenté des intérêts de notre dépôt à la
Caisse d'épargne (au 31 décembre 1904) . . . » 43 73
et du **Boni** de l'exercice écoulé » 290 57
s'élève donc, au 20 février 1905 à Fr. 1787 78

**Avoir de la Société pédagogique genevoise
au 20 février 1905.**

En caisse Fr. 343 44
En dépôt à la Caisse d'épargne à ce jour . . . » 1444 34
Total. Fr. 1787 78

Ainsi que je le constatais plus haut, le boni est plus apparent que réel. Une soirée de l'importance de celle de l'année dernière le transformerait en un déficit d'une vingtaine de francs. Il est toutefois juste de remarquer que cet exercice a déjà dû faire face aux dépenses occasionnées par la course-banquet de la Société à Meyrin, le 16 juin 1904. Ces constatations faites, je termine en formant des vœux bien sincères pour la prospérité de la Société pédagogique genevoise.

Le trésorier :
A. CHARVOZ.

CONVOCAATION

La Société Pédagogique Genevoise est convoquée en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 6 avril 1905, à 2 heures précises, en son local, Petite Salle de l'Institut.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Communications du Comité.
- 2° M. L. Grosгурin. Causerie sur les travaux du tunnel du Simplon. (**Avec projections lumineuses**).
- 3° Propositions individuelles.

N. B. — La bibliothèque sera ouverte à 1 h. 1/2.
